
PDE : “gagnant-gagnant”

Initiée par l'association de développement du commerce de Lyon 7^e en partenariat avec le Sytral et avec l'appui de la CCI, le Plan de Déplacement Entreprise (PDE) du 7^e arrondissement associe les commerçants, les artisans, les professions libérales et les entreprises de moins de vingt salariés. Il vise à mettre en œuvre des actions concrètes afin de limiter l'utilisation de la voiture personnelle au profit des transports en commun. Le PDE présente de nombreux avantages pour l'entreprise et ses salariés dont une diminution des coûts de transport.

Contact :

Marc David | 04 72 40 57 77